

LES CAHIERS FÉDÉRAUX

N° 15

2014



Le calendrier,
se montrer sous son meilleur jour



“ Le calendrier, c'est notre plus belle opportunité annuelle de nous retrouver au contact de la population, d'entrer chez les familles, et de faire passer nos messages sur la prévention et le volontariat ! ”

Jean-Luc Pérusin,
vice-président chargé de l'animation
et des liens avec le réseau fédéral

UNE HISTOIRE QUI FAIT DATE

Les calendriers de sapeurs-pompiers, c'est une longue histoire ! Créés par Monsieur Perrin, de la SA France-Sélection, en septembre 1946, ils ont connu un succès immédiat. Après la guerre, toutes les amicales de sapeurs-pompiers ont donc commencé à présenter leur calendrier aux habitants. Chaque acquéreur pouvait alors donner la somme de son choix. Ingénieuse manière d'alimenter les caisses de secours, mais aussi de se procurer le matériel nécessaire à l'époque où les sapeurs-pompiers dépendaient de l'autorité communale. C'est devenu, depuis 1950, un apport essentiel aux amicales, issues des caisses de secours, dont la solidarité était la seule raison d'être. Elles protégeaient leurs membres en cas d'accident de la vie : décès en opération, blessures invalidantes, maladies graves ou incapacité due au service. Dans la droite ligne de cette vocation initiale et historique, les calendriers de sapeurs-pompiers restent aujourd'hui le plus fort levier financier des grandes actions sociales menées par notre réseau associatif. En outre, forts de leur succès jamais démenti auprès de la population, les calendriers sont aussi devenus LE symbole identitaire des sapeurs-pompiers, en plus du fameux camion rouge. C'est en effet le seul objet spécifiquement pompier qui tient sa place dans tous les foyers de France.

Enfin, le calendrier est l'affaire de tous les sapeurs-pompiers. Car l'adhésion au réseau, c'est une implication associative dont le calendrier, formidable instrument de solidarité, est l'une des premières actions. Il est à la fois vecteur de cohésion entre collègues et d'une plus grande proximité avec la population. Témoin de l'histoire de l'activité, il est un outil de communication très utile, et un moyen privilégié de véhiculer l'image des sapeurs-pompiers.

Et, même si cette dernière est très positive, il ne faut pas se reposer sur ses lauriers. Au contraire, un calendrier peut toujours être amélioré et enrichi de mille et une idées. Il permet de faire passer de multiples messages de manière ludique ou sérieuse, esthétique ou classique sur les activités des sapeurs-pompiers, leurs missions, leurs effectifs, mais aussi sur la prévention des risques et les consignes de sécurité. Il peut réveiller les vocations des petits et des grands. Avec ce Cahier fédéral, la FNSPF a souhaité vous apporter des outils et des informations utiles à la création et à la présentation des calendriers, ces moments de vie et de partage uniques !

Les acteurs

p. 3-4 UNE HISTOIRE DE RÉSEAU !

Sur le terrain

p. 5 LA TOURNÉE, UN MOMENT PRIVILÉGIÉ
p. 6 UNE VOCATION SOCIALE ET SOLIDAIRE
p. 7 UN CONTENU À SOIGNER
p. 8 MONTRER L'OPÉRATIONNEL
p. 9 PRÉSENTER LES SAPEURS-POMPIERS
p. 10 PROMOUVOIR LE VOLONTARIAT
p. 11 UN SUPPORT DE PRÉVENTION GRAND PUBLIC
p. 12-13 ENTREtenir LES LIENS DE PROXIMITÉ
p. 14-15 OPTIMISER LES COÛTS

Sapeurs-Pompiers de France

n° 1067 - Mai 2014

Directeur de la publication : colonel Éric Florès. • Responsable éditoriale : Marie-Hélène Chals. Numéro coordonné par Marie Brunel • Rédactrice : Julie Montaudon / La Machine à écrire - 32, rue Bréguet – 75011 Paris / tél. : 01 49 23 18 18 – fax : 01 49 23 18 15 • Contact : communication@pompiers.fr

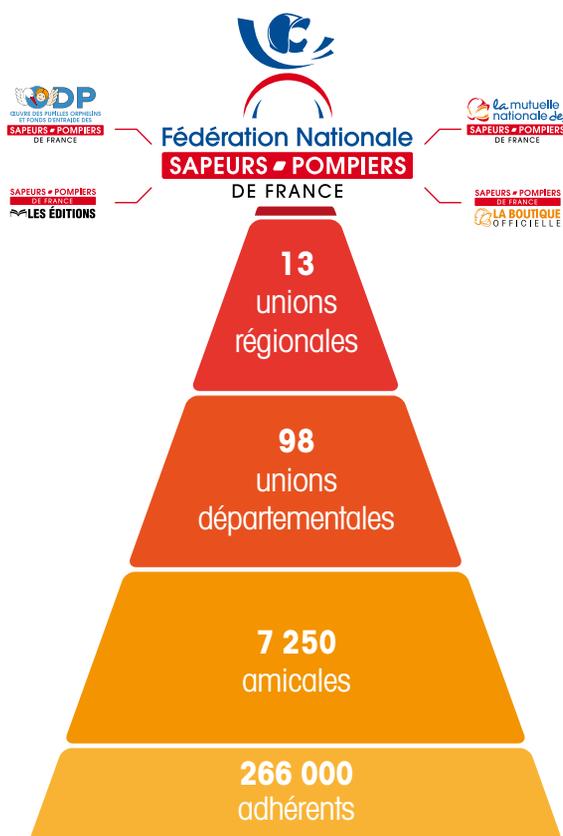
Photos de couverture : Sapeurs-pompiers Saint-Pierre-du-Chemin, 2008 Azara, Sapeurs-pompiers Saône-et-Loire, ODP

UNE HISTOIRE DE RÉSEAU !

Les calendriers sont l'affaire des amicales, parfois même des unions qui centralisent la production. Symbole du réseau associatif, ils concernent aussi indirectement la Fédération.

Le calendrier, digne représentant de l'action associative

La FNSPF est la tête de pont d'un réseau de 7 250 amicales, 98 unions départementales et 13 unions régionales. Elle réunit plus de 260 000 adhérents, sans distinction de grade ou de statut, y compris les Jeunes sapeurs-pompiers et les Anciens. Garante de l'image des sapeurs-pompiers de France, elle est donc attentive à ce qui paraît dans les calendriers, puisqu'elle se consacre également à promouvoir les sapeurs-pompiers de France, expliquer leurs missions, valoriser leur expertise et diffuser la culture de sécurité civile dans la population, autant de messages qui peuvent passer dans le document populaire qu'est le calendrier. Si la FNSPF n'en produit et n'en centralise aucun, son réseau en réalise une quantité importante, à la fois pour resserrer les liens entre les sapeurs-pompiers – mission importante de convivialité à laquelle la Fédération est très attachée – et pour financer les actions sociales des amicales. Chacune d'entre elle gère, en principe, son calendrier de la constitution à la présentation. Parfois, dans un souci de réduction des coûts, les amicales se réunissent à plusieurs (mutualisation inter-amicale) ou sous couvert de l'union départementale qui prend alors en charge la création et les commandes. Dans certains départements comme les Alpes-de-Haute-Provence, les Vosges ou la Marne, ce sont les unions départementales qui centralisent les opérations : elles recherchent et sélectionnent le prestataire, définissent le format, le contenu et les photos, supervisent la réalisation et la livraison, réservent un espace personnalisable pour chaque amicale afin qu'elle puisse y insérer la photo de son équipe. Où l'on constate qu'unions et amicales sont les deux maillons d'une seule et même chaîne !



En bref

Le rôle du Sdis

Si le calendrier est l'affaire du réseau associatif, le service départemental d'incendie et de secours (Sdis) peut représenter, via son service communication, une ressource possible en termes d'images, d'information sur l'activité des sapeurs-pompiers du département... Il est surtout une autorité concernée par la prise de vue en caserne, l'utilisation éventuelle du matériel, etc. En tant que président d'amicale, pensez à avertir le chef de centre de ces photographies ! Le Sdis peut également vous conseiller sur les photos opérationnelles qui représentent un risque si elles sont publiées, ainsi que sur des messages concernant la promotion de la culture de sécurité civile ou le volontariat.

Le secret : anticiper !

Dans le Maine-et-Loire, comme dans le Loir-et-Cher et bien d'autres départements, une commission départementale est dédiée aux calendriers. Composée de plusieurs membres (jusqu'à une dizaine), elle se réunit plusieurs fois par an, d'abord pour lancer les opérations et choisir un thème, puis pour suivre la réalisation et, enfin, pour relire et valider le bon à tirer, soumis généralement aux membres du bureau exécutif, c'est dire à quel point le sujet est important ! Le fonctionnement change selon les départements : dans le Maine-et-Loire les amicales doivent envoyer les photos en fonction du thème sélectionné et passent ensuite directement commander auprès de l'imprimeur ; dans le Loir-et-Cher, chaque amicale peut personnaliser au choix

deux pages du calendrier et la livraison est demandée pour le 1^{er} novembre selon une répartition géographique définie, afin de commencer le 11 novembre les présentations des 30 000 calendriers du département. Quels que soient les choix du département sur la réalisation, la présence ou non de publicité, l'axe choisi pour le calendrier, le chrono s'enclenche un an avant. En effet, pour réunir les informations, faire les choix, informer les amicales, mobiliser les équipes de réalisation et tous les sapeurs-pompiers du département en ce qui concerne la distribution, il faut prévoir du temps. On ne peut pas improviser – c'est d'ailleurs le but de ce cahier que de fournir des conseils – et s'il n'y a qu'un mot à retenir c'est anticiper !

Les étapes de création d'un calendrier

- 1 Définition du thème choisi :** pour une plus grande unité, il est conseillé de faire un choix, chaque année, sur le lien qui unira les différents éléments du calendrier. Il peut s'agir du matériel, des différentes interventions mais aussi d'un événement particulier.
- 2 Récolte des photos et des informations :** rechercher auprès de tous les sapeurs-pompiers les éléments qui pourraient paraître dans les calendriers permet également de les sensibiliser au projet et à l'importance de la tournée.
- 3 Choix de l'imprimeur :** même si vous travaillez avec le même imprimeur depuis longtemps, n'hésitez pas à consulter d'autres entreprises pour obtenir le meilleur prix et la meilleure prestation possible.
- 4 Réalisation du calendrier (mise en pages) :** elle est généralement prise en charge par l'imprimeur mais n'hésitez pas à faire part de vos souhaits et à suivre cette étape de près.
- 5 Vérification du BAT :** c'est un moment très important. Le BAT signé est le document qui fait foi en cas de litige, c'est ce sur quoi vous vous êtes accordé avec l'imprimeur.
- 6 Impression de la quantité commandée :** la commande peut être centralisée par l'union ou faite par chacune des amicales en fonction de ses besoins.
- 7 Réception des calendriers / Répartition** dans les centres de secours.
- 8 Tournée.**



Petit lexique utile du vocabulaire de l'imprimerie pour les calendriers

- **Annonceur :** personne ou entreprise payant pour être présente dans le calendrier.
- **BAT – Bon à tirer :** dernière étape de validation avant l'impression, c'est le moment de vérifier la qualité des images. Il engage celui qui le signe et l'imprimeur.
- **Bichromie / quadrichromie :** impression en deux ou quatre couleurs.
- **Flyer :** prospectus, tract.
- **Calage :** opération de mise en place de l'impression.
- **Copyright :** marque du droit de protection d'exploitation d'une œuvre par le symbole © suivi du nom du titulaire du droit d'auteur.
- **Encart :** feuillet placé à l'intérieur d'une publication.
- **PAO :** publication assistée par ordinateur. On appelle ainsi la mise en pages du calendrier, l'intégration des textes et des images à l'aide d'un logiciel spécialisé.
- **Régie publicitaire :** entité en charge de la commercialisation des espaces publicitaires.
- **Résolution :** qualité d'une image qui définit la taille maximale à laquelle elle peut être imprimée.
- **Tirage :** action d'imprimer. Nombre d'exemplaires imprimés.
- **Routage :** répartition et envoi des exemplaires à plusieurs adresses définies.

LA TOURNÉE, UN MOMENT PRIVILÉGIÉ

Les sapeurs-pompiers sont tous amenés à faire l'expérience de la tournée. Un moment important pour le réseau : convivialité et camaraderie entre collègues sont les maîtres-mots de la distribution qui les concerne un mois par an.

Un instrument de fraternité

La tournée des calendriers en elle-même est un moment unique qui tisse un lien de fraternité entre collègues, puisqu'elle se fait la plupart du temps en binôme. La présentation des calendriers rapporte à l'amicale l'essentiel de son budget, c'est pourquoi la tournée est considérée comme obligatoire dans la plupart

des amicales, afin de bénéficier des avantages qu'elle permet grâce aux dons. L'implication de chacun dans le réseau associatif à travers la tournée est aussi utile pour l'opérationnel : reconnaissance du terrain et suivi des interventions se font aussi lors de la tournée, particulièrement dans le milieu rural.

Les jeunes prennent le relais !

Le centre de secours de Culan dans le Cher a sa section de Jeunes sapeurs-pompiers (JSP). En 2013, l'amicale a décidé de les emmener faire la tournée. Deux sapeurs-pompiers animateurs de la section étaient accompagnés d'un jeune, âgé de 12 à 14 ans. Les jeunes étaient très fiers de se présenter chez l'habitant en tenue et ont été ravis de découvrir ce contact privilégié avec la population. « C'est une des plus jolies manières de passer le relais entre les générations, mais aussi de leur faire comprendre à quoi sert vraiment cette tournée : expliquer qui l'on est, quelles sont nos missions et, pourquoi pas, recruter à partir de 11 ans, l'âge minimal pour devenir JSP », explique Michel Souday, président de l'union départementale du Cher. Suite à cette tournée et grâce à la présence des JSP, des contacts ont été pris qui porteront certainement leurs fruits dans quelques années !



Des relations de confiance...

La présentation du calendrier permet d'entretenir un lien de proximité avec la population. Pour éviter la méfiance de certains, échaudés par la visite de faux sapeurs-pompiers, il est conseillé de se présenter en tenue, avec votre carte fédérale, preuve de votre appartenance au réseau associatif sapeurs-pompiers. Alain Diry, président de l'union de Saône-et-Loire conseille : « N'oubliez pas de donner un reçu avec le nom de la personne



Pour recevoir le meilleur accueil de la part des concitoyens, présentez-vous en tenue, munis de la carte fédérale, et le sourire en plus !

et la somme donnée, cela permet au donateur comme à l'amicale d'avoir des comptes clairs et justifiés. Soyez toujours poli et discret, et n'insistez pas si vous voyez que ça ne passe pas ! Gardez une attitude irréprochable pour ne pas porter atteinte à l'image de l'activité. Évitez également de tenir un discours trop "marketing", nous ne sommes pas des représentants de commerce. Il ne faut pas oublier que nous ne vendons pas le calendrier, mais qu'il est déposé en remerciement d'un don, c'est très différent ! »

UNE VOCATION SOCIALE ET SOLIDAIRE

La tournée des calendriers permet avant tout de préserver le lien social et d'aider les collègues en difficulté. Démonstration.

L'incarnation du lien entre sapeurs-pompiers

La solidarité, c'est le lien fort du réseau associatif sapeur-pompier. Il s'incarne notamment *via* le calendrier, qui est une œuvre sociale permettant le financement des actions d'entraide. Ainsi, les sapeurs-pompiers du Var, sinistrés par les inondations cet hiver – deux d'entre eux ont tout perdu avec la destruction de leurs maisons –, ont reçu une aide financière des amicales, provenant des fonds récoltés pendant la tournée des calendriers. Au-delà des événements dramatiques, ces derniers servent aussi au renforcement des liens avec l'amicale : l'organisation de la sainte Barbe et de l'arbre de Noël des enfants, avec un



cadeau pour chacun, sont ainsi une tradition dans de nombreux départements. À Charost (18), l'arbre de Noël concerne aussi les retraités. L'amicale organise également une « journée détente » ouverte à tous les actifs et retraités, ce qui fait environ 70 personnes ! Le programme ? Un concours de pêche le matin, un repas le midi, le tout dans une ambiance très conviviale. Et ces liens peuvent aussi dépasser les frontières : l'amicale de Couëron, à l'ouest de Nantes (44), a mis en place des week-ends d'échanges avec une délégation de sapeurs-pompiers belges. Cette tradition, qui dure depuis vingt ans, est rendue possible grâce au soutien financier des calendriers.

Solidarité exemplaire



SP Saint-Pierre-du-Chemin

La réponse aux accidents de la vie donne tout son sens au mot solidarité quand la communauté est soudée. Ainsi, l'amicale de Saint-Pierre-du-Chemin (85) a décidé d'allouer le bénéfice complet de la tournée annuelle à la famille d'un de ses sapeurs-pompiers en grande difficulté. Quand Philippe Bouaud, dit « Bouaine », agriculteur et sapeur-pompier volontaire au centre de secours de Saint-Pierre-du-Chemin depuis 1995, a eu un AVC, ses collègues se sont mobilisés. Ils ont accompagné l'épouse de Philippe à l'hôpital de Niort, les enfants à l'école et à leurs activités. Ils se sont investis dans l'exploitation et se sont chargés d'apporter des provisions à la famille. Aujourd'hui, Bouaine a retrouvé une partie de ses facultés, mais il ne peut plus exercer : le bénéfice d'une tournée de calendriers a été offert à la famille pour adapter leur maison au handicap de Bouaine. Un bel exemple de solidarité !

En bref

L'Œuvre des pupilles dans les calendriers

Le calendrier permet aussi de faire connaître auprès de la population l'Œuvre des pupilles. Michel Felgeirolles, PUD du Vaucluse (84) mais aussi délégué départemental et administrateur de l'ODP, insère depuis 2013 le coupon d'appel aux dons à l'ODP dans les calendriers, faisant ainsi le lien avec les séjours qu'il organise depuis des années. « Près de ce coupon, on a décidé de mettre des photos des voyages organisés pour les enfants. Dans la région, on distribue 19 000 calendriers, il y a donc un fort impact potentiel. » Environ la moitié des fonds de l'ODP proviennent des sapeurs-pompiers. Cela permet de prendre en charge plus de 1 200 pupilles, de verser des primes de rentrée scolaire, de fournir des ordinateurs, mais aussi d'offrir un soutien psychologique aux parents et enfants qui en ont besoin.

Les Sapeurs-Pompiers risquent leur vie pour vous... Et vous, serez-vous là pour leurs orphelins ?

320 000 Pupilles Orphelins en France
11 832 pupilles en France

En 2013, 11 Sapeurs-Pompiers ont été tués en service. Parmi eux, 11 ont laissé derrière eux des enfants. Ces enfants sont des orphelins de sapeurs-pompiers. Ils ont besoin de votre aide pour vivre une enfance normale, pour aller à l'école, pour faire des vacances, pour grandir sereinement.

C'est un engagement de longue durée que nous vous proposons. Nous avons le droit de la vie !

Mais pour cela nous avons besoin de vous !

Remplissez ce coupon et envoyez-le à :

Œuvre des Pupilles Orphelins de France
11, rue de la République
92000 Nanterre

01 41 42 31 30 - 01 41 42 31 31 - 01 41 42 31 32

ODP

L'appel aux dons est disponible sur l'espace internet dédié aux unions : www.ressourcesunionssp.fr

UN CONTENU À SOIGNER

Avant la tournée, les dons et les actions solidaires, le calendrier, c'est du contenu : des images et des informations. Avec quelques règles incontournables à respecter. Tour d'horizon des bonnes pratiques.

Soigner l'image des sapeurs-pompiers

Le calendrier, c'est le reflet de l'image non seulement d'une amicale, d'un centre ou d'un département, mais aussi, de manière plus large, de l'ensemble de la communauté des sapeurs-pompiers, ainsi que de la considération que la population lui porte. Mieux vaut alors qu'il soit le plus agréable à regarder et à feuilleter possible ! Pour cela, il doit donc réunir des images de qualité (éviter le flou ou le cadrage approximatif) et, de préférence, avoir

un thème précis pour éviter l'effet d'accumulation sans uniformité. Le choix est large : présenter l'activité opérationnelle, les sapeurs-pompiers de la commune ou du département, relater les événements de l'amicale, insérer des conseils de prévention, montrer des spécificités locales... L'union départementale et le service communication du Sdis pourront donner des conseils utiles en la matière, et apporter de l'aide concernant les messages à transmettre.

Droit à l'image : que dit la loi ?

Pour éditer un calendrier en toute sécurité, il y a des règles à respecter pour ne pas risquer d'enfreindre la loi et donc d'être attaqué en justice ! Tout d'abord, il est interdit de diffuser des clichés de personnes en position d'affaiblissement. Attention donc aux photos des victimes, pour ne pas porter atteinte à leur dignité, mais aussi à leur vie privée, en cas des photos d'intervention, y compris dans les domiciles. Prendre garde aussi aux scènes d'accident routier avec des plaques d'immatriculation visibles : on peut alors identifier le propriétaire de la voiture contre sa volonté. Par ailleurs, de manière générale, il faut demander des autorisations de publication à toutes les personnes qui figurent sur la photo, sauf dans le cas d'une manifestation publique (à partir de cinq personnes). Et encore, à condition de ne pas faire d'une personne en particulier le personnage central de la photo auquel cas il faut alors lui demander l'autorisation. De même, l'autorisation des deux parents est nécessaire si un mineur apparaît sur une photo (Jeunes sapeurs-pompiers ou autre). Enfin, si vous utilisez la photo d'un monument historique (musée, château, etc.), mieux vaut demander une autorisation préalable de publication à son propriétaire ou à l'organisme qui le gère. L'idéal étant toujours d'obtenir une autorisation



Témoignage

Nicolas Bakowicz
Responsable du service
contentieux de la BSPP

« Notre volonté n'est pas de réduire les possibilités, mais les risques. Les photos prises pendant les interventions appartiennent au patrimoine public (donc au Sdis) car elles sont prises par des agents du service public sur leur temps d'activité. Ensuite, le droit d'auteur comporte deux distinctions : le droit moral, selon lequel le photographe peut se revendiquer auteur de la photo, et le droit patrimonial d'exploiter l'œuvre. Cela est valable pour toute photo (y compris non opérationnelle) : les unions ou amicales qui en utilisent dans leur calendrier doivent donc vérifier d'où elles viennent et créditer le photographe, c'est-à-dire indiquer son nom de façon lisible à côté de la photo. »

écrite qui sécurise l'amicale ou l'union. Un simple « oui » est un bon début mais ne pourra pas faire foi en cas de litige. À bon entendeur !

En bref

Le droit photo

Le droit photo comporte deux volets : celui de la personne qui a réalisé le cliché même si ce n'est pas un photographe professionnel et celui de la personne, du lieu ou de l'objet représenté sur l'image. Il faut tenir compte de ces deux aspects pour être en règle.

 http://www.upp-auteurs.fr/profession_photographe.php?section=juridique

MONTRER L'OPÉRATIONNEL

Le calendrier, c'est un document privilégié pour montrer à la population les missions des sapeurs-pompiers, mais toujours en respectant certaines règles.

Un témoin de l'activité

L'amicale de Moissac (82) a choisi de centrer son calendrier 2014 sur l'opérationnel car, « *plus que la vie du centre de secours (CIS) ou de l'amicale, ce sont les missions et les interventions de nos sapeurs-pompiers que nous souhaitons mettre à l'honneur*, explique Sébastien Lagarde, trésorier de l'amicale. *Nous faisons les photos nous-mêmes, mais avec beaucoup de précaution : nous ne montrons jamais de victimes et nous floutons toutes les plaques d'immatriculation, même celles des véhicules du CIS ou des ambulances. Nous faisons très attention à l'éthique de nos sapeurs-pompiers et à la façon dont ils sont représentés : toujours en tenue réglementaire et agissant dans le respect des règles de sécurité. Max Roux, président de l'UD 82 et chef du CIS de Moissac, vérifie et valide systématiquement les photos de nos calendriers avant publication* ». Le calendrier, c'est en effet l'occasion de montrer les activités des sapeurs-pompiers, de mettre en avant la diversité de leurs missions et services, directement sur le support ou pendant les tournées. Les sapeurs-pompiers qui font les tournées en profitent toujours pour expliquer de vive voix leur rôle, leurs missions, leur quotidien. Comme le calendrier est une belle vitrine pour le grand public, avide d'informations, il convient, comme à Moissac, de présenter les interventions de manière irréprochable non seulement en termes de tenue opérationnelle, mais aussi de respect des règles de sécurité, pour ne pas nuire à l'image de l'activité. Lors des prises de vue, avoir toujours en tête le respect des personnes et des lieux photographiés et éviter les interventions trop identifiables est un bon début. Pour satisfaire la curiosité, une bonne option est de mettre l'accent sur les spécialités des sapeurs-pompiers, et leurs véhicules : leur pouvoir de fascination est toujours aussi grand. Pensez à vous rapprocher de votre chef de centre pour montrer des manœuvres dans la caserne, afin d'obtenir une autorisation du Sdis.

En bref

Une idée : donner l'activité en chiffres

Peu de personnes se rendent compte de l'ampleur et de l'étendue de l'activité des services d'incendie et de secours. Pour marquer les esprits, et illustrer les photos opérationnelles du calendrier, donnez le nombre d'interventions au niveau départemental ou national. Où trouver ces données ? Auprès du Sdis ou sur le site Internet du ministère de l'Intérieur (www.interieur.gouv.fr), rubriques statistiques. Par ailleurs, vous trouverez sur www.pompiers.fr les chiffres de la FNSPF sur l'aspect associatif sapeur-pompier : sports, Jeunes sapeurs-pompiers.

En bref

Bonne pratique

Pour aider les amicales de Charente-Maritime dans la constitution de leur calendrier, le service communication du Sdis leur envoie chaque année un CD contenant une sélection de photos autorisées. Un panel d'une centaine de photos des interventions de l'année valorisantes et surtout sans risque, puisqu'elles ont reçu toutes les autorisations nécessaires. Les amicales sont libres de les utiliser ou non, mais c'est un coup de pouce et une option sûre. Dans le même esprit, le service communication du Sdis du Vaucluse, lui, met à disposition une photothèque à destination des amicales. Après avoir effectué leur sélection, ces dernières soumettent leur choix auprès du Sdis qui leur délivre alors une autorisation de publication.



Pour éviter les impairs juridiques liés à l'utilisation de certains clichés, des Sdis mettent à disposition des photos opérationnelles autorisées, comme celle-ci, du Sdis 17.

Sdis 17 / Gilles Kerdoncuff

PRÉSENTER LES SAPEURS-POMPIERS

Au-delà de l'opérationnel, le calendrier montre les sapeurs-pompiers dans toutes leurs composantes : hommes, femmes, jeunes et moins jeunes. Il peut également éveiller les vocations.

Le calendrier, vitrine de la jeunesse

L'amicale de Montbron-en-Charente (16) regroupe sept sections de Jeunes sapeurs-pompiers (JSP). Mathieu Gabilan, président de l'amicale, a été sapeur-pompier volontaire à 17 ans, il connaît donc les nombreux avantages d'une vocation précoce et considère le recrutement de

nouveaux jeunes comme essentiel pour permettre au secours de proximité de perdurer. Environ 3 200 calendriers sont édités pour la commune de Montbron. « *Après avoir promu le recrutement des sapeurs-pompiers volontaires en 2013, nous avons décidé d'utiliser le calendrier 2014*

pour faire passer un message similaire sur les JSP », raconte Mathieu Gabilan. Pour cela, Nicolas Blard, sapeur-pompier volontaire et graphiste au sein de la cellule communication de l'union départementale a dessiné le prospectus consacré à la promotion des JSP qui a été inséré dans le calendrier 2014. Dans un style caractéristique du manga, l'image représente un garçon et une fille en tenue de pompier, avec en phrase d'accroche : « Renseigne-toi vite ! ». Chacune des sept sections de JSP a été invitée à mettre son logo sur le calendrier. Celui-ci a été particulièrement apprécié, y compris par les personnes âgées qui ont été interpellées par les couleurs et le dessin.



Mettre en valeur le réseau

En tant qu'incarnation du réseau associatif, le calendrier doit en montrer toutes les composantes. Il s'agit, au-delà de l'aspect du secours opérationnel, de mettre en valeur la dimension humaine qui régit notre communauté. Cela peut se traduire par la mise en valeur des jeunes (voir ci-dessus), mais aussi des anciens qui font encore partie de la vie de la caserne et de l'amicale, même s'ils ne sont plus engagés dans l'opérationnel, des familles qui constituent une dimension importante dans le volontariat... Le calendrier est l'occasion de raconter ces belles histoires qui traversent le monde sapeur-pompier, des familles engagées de génération en génération, des happy ends... Cette orientation associative peut apparaître par la publication de l'organigramme de l'union ou de l'amicale à l'origine du calendrier, la valorisation des personnes dont l'investissement permet la vie associative. Montrer le monde sapeur-pompier, c'est mettre en images la partie opérationnelle, mais aussi l'occasion d'expliquer le lien intrinsèque entre opérationnel et associatif, peu connu du grand public.



Le calendrier 2014 de Saint-Savin-en-Gironde (33) présente trois générations de sapeurs-pompiers au sein d'une même famille (photo du haut) : le grand-père est un Ancien, le père un sapeur-pompier volontaire actif et le fils est Jeune sapeur-pompier.

PROMOUVOIR LE VOLONTARIAT

Double bénéfice pour la promotion du volontariat, la tournée permet aux sapeurs-pompiers d'échanger avec la population et de laisser un message via le calendrier.

Donner envie de s'engager

Encourager à devenir sapeur-pompier volontaire : un appel inscrit dans nombre de calendriers. Les gens ne s'imaginent pas à quel point les Services d'incendie et de secours ont besoin de toutes les bonnes volontés ! En particulier dans les campagnes, où les sapeurs-pompiers restent le seul service public présent aux alentours. De toutes les initiatives mises en place par les unions et les Sdis, l'utilisation du calendrier est souvent en tête de liste, rentrant en contact direct avec la population.

En 2013, pour inciter au recrutement, l'union départementale de Saône-et-Loire (71) a mis en avant les motivations des sapeurs-pompiers. « *Qu'est-ce que c'est qu'être sapeur-pompier dans le centre de secours de Gueugnon (71) ? Qu'est-ce qui me plaît dans mon engagement et pourquoi je suis devenu sapeur-pompier ?* », s'est demandé Alain Diry, président de l'amicale de Gueugnon et de l'UD. L'union a donc distribué un questionnaire à tous les sapeurs-pompiers, à leurs familles et à leurs proches qui ont répondu avec sérieux et sincérité. Ces vocations ont ensuite été traduites

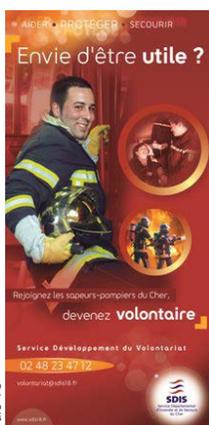


Le calendrier est l'occasion d'inciter à l'engagement. Ici, l'UD 71 a mis en image les motivations des sapeurs-pompiers actifs.

en photos et en textes, soumis à l'union départementale. Avec des messages simples et percutants, qui ont su toucher le public au cœur comme celui-ci : « *Pourquoi j'ai voulu devenir sapeur-pompier ? Pour faire comme Papy, par passion de l'urgence, parce qu'un jour, j'ai eu besoin d'eux, pour maintenir les secours de proximité dans les petites communes...*, raconte Alain Diry. *Le calendrier a tellement plu et les photos étaient si réussies que nous en avons fait des panneaux en aluminium d'1m75 qui ont été exposés dans tout le département* ».

Faire un appel

Dans le Cher, une cellule spéciale consacrée au soutien et au développement du volontariat a été créée. Le rôle de ce Bureau du volontariat est de localiser les secteurs qui sont en-dessous des besoins en effectifs et de trouver des solutions pour y remédier. En 2013, les 54 centres de secours (CIS) et toutes les amicales du département ont été sollicités pour insérer dans leur calendrier un prospectus pour la promotion du volontariat. Près de la phrase d'accroche : « *Envie d'être utile ?* »,



on y voit des sapeurs-pompiers volontaires, jeunes ou moins jeunes, hommes ou femmes ainsi que le numéro de renseignements. Cette année, cet appel au volontariat représente un encart sur la dernière page. Tous ont joué le jeu ! L'union départementale s'est fait le relais de cette campagne. Il est bien sûr trop tôt pour établir une corrélation mais, cette année, le recrutement est en hausse de 30 %, affirme Catherine Caldi, responsable de communication au Sdis.

Sdis 18

UN SUPPORT DE PRÉVENTION GRAND PUBLIC

Précieux outil de communication, le calendrier est bien souvent l'occasion de faire passer des conseils essentiels de prévention, de sécurité et de décrire les gestes de premiers secours.

Mieux vaut prévenir...

La prévention est une des missions essentielles des sapeurs-pompiers, développée par la FNSPF et son réseau associatif qui proposent régulièrement des actions de sensibilisation pour apprendre au public « les gestes qui sauvent ». Pour les faire connaître, la plupart des unions insèrent dans les calendriers les dates de formations au PSC 1 sous forme d'encarts ou l'indiquent sur le dernier volet. Réflexes à avoir en cas d'urgence, conseils de sécurité en fonction des saisons... La prévention

c'est anticiper toutes les éventualités sous toutes leurs formes ! Consciente de la nécessité d'informer la population, l'amicale des Trois Sirènes à Corbelin (38) a été plus loin : elle a inséré dans son dernier calendrier tous les numéros des médecins, des pharmaciens et des hôpitaux du secteur, en plus des traditionnelles consignes de sécurité en cas d'incendie et des numéros d'urgence. Grâce au calendrier, le public a ainsi accès aux informations et aux conseils et peut les mémoriser plus facilement !

Le feu ne dort jamais

Le projet de fin de promotion de Jean-Christophe Chevalier de Loire-Atlantique (44) et de ses collègues, à l'issue de leur formation initiale de lieutenant, concernait la prévention des incendies domestiques aux États-Unis. L'une de leurs propositions était d'utiliser les calendriers comme outil pour communiquer sur la prévention. Ils ont donc créé avec l'UDSP 44 une page ayant vocation à être insérée dans le calendrier, avec le dessinateur Nicolas Tabary : trois illustrations sur les comportements à adopter en cas d'incendie, expliqués en introduction. Le document a été mis en ligne sur le site de l'union fin 2011 pour permettre aux amicales de l'utiliser dans leur calendrier. L'année suivante, un fascicule réalisé en partenariat avec le Sdis et l'union, avec le soutien de la MACIF, a été imprimé. Faciles àagrafer dans le calendrier, sans surcoût



Nicolas Tabary / Udspp 44

d'impression, les 300 000 exemplaires ont été distribués à l'ensemble des amicales, permettant de sensibiliser une bonne partie du département.

Le détecteur de fumée sauve des vies

Les incendies domestiques sont la cause de près de 800 décès par an. C'est pourquoi tous les lieux d'habitation doivent être équipés en détecteurs de fumée au plus tôt et avant le 9 mars 2015, date d'entrée en vigueur de l'obligation légale ! Pour inciter les Français à s'équiper sans attendre cette date butoir, la FNSPF a décidé d'utiliser le calendrier pour faire passer ce message essentiel de prévention, dans le cadre global d'une action nationale. Elle a donc créé un encart sur les risques incendies, avec les conseils de sapeurs-pompiers sur les causes majeures de départs d'incendie et comment les éviter, ainsi qu'une incitation à l'équipement. L'encart sera mis à disposition de toutes les unions qui le feront passer aux amicales pour leur permettre de l'insérer dans leur calendrier.

Peau de banane



COMMENT LIMITER LE RISQUE D'INCENDIE ?

- Ne surchargez pas vos prises électriques
- Surveillez vos appareils de cuisson
- Éteignez ou réduisez les flammes
- Ne stockez pas de produits combustibles
- Protégez vos enfants
- Entretenez vos installations

Chaque année, 800 personnes décèdent des suites d'un incendie. N'attendez plus pour vous équiper !

Retrouvez ces conseils en images www.zzzoups.fr

Sapeurs - Pompiers de France

Retrouvez des infos et des jeux sur le site dédié www.zzzoups.fr

ENTREtenir LES LIENS DE PROXIMITÉ

Toujours en contact avec la population lors des interventions, les sapeurs-pompiers ont un lien de proximité avec les habitants de leur commune. Le calendrier est une occasion supplémentaire d'entretenir cette relation et de s'ancrer dans les territoires.

Montrez-vous... mais avec modération

Culan (18) est une petite commune de 800 habitants et son amicale compte 28 sapeurs-pompiers. Sur les calendriers 2013 et 2014, ils ont été mis en vedette. « *Le calendrier, c'est un vecteur de proximité qui favorise le lien social, surtout dans les petites villes comme la nôtre, explique Michel Soudy, président de l'amicale et chef du centre de secours. Les habitants ont envie de retrouver LEURS pompiers. Cela leur donne le sentiment de nous connaître et de nous reconnaître. Nous avons réalisé nous-mêmes les prises de vue à la caserne un jour de manœuvre : une belle photo de groupe et une photo d'identité de tous les sapeurs-pompiers, avec le grade et la fonction de chacun. Ces clichés simples et classiques apportent une reconnaissance aux gars qui sont contents d'être représentés !* ». Si faire connaître les sapeurs-pompiers de la commune est toujours une excellente idée, encore faut-il bien réfléchir à la manière de le faire, pour ne pas risquer de choquer. « *En 2009, les gars de la caserne s'étaient tous mis à la musculation, avec beaucoup d'émulation. Surfant sur la mode des Dieux du Stade, on a décidé de rentabiliser cette excellente forme physique pour notre calendrier...*, raconte Philippe Noé, président de l'amicale de Chessy (77). *Nous avons demandé à l'union départementale de nous avancer les fonds et un photographe professionnel nous a proposé de faire le shooting pour enrichir son book* ». Une initiative qui a



remporté un franc succès. Ce calendrier a rapporté le double de son coût de réalisation, somme intégralement reversée au Téléthon. Toutefois, malgré la bonne action qui en est à l'origine, l'amicale a conscience que ce calendrier a pu heurter des sensibilités. « *Montrer les sapeurs-pompiers comme des super-héros musclés peut en effet inhiber les bonnes volontés... Et le manque d'effectifs devient un réel problème. Donc c'est quelque chose que nous ne ferions plus aujourd'hui ! Malgré les meilleures intentions du monde, on peut parfois être maladroits !* », conclut Philippe Noé.

Un calendrier à la page



En 2009, les sapeurs-pompiers du centre de secours de Vaison-la-Romaine (84) ont décidé de profiter du festival de la BD pour créer un calendrier inédit. De grands noms de la bande dessinée ont accepté de participer à l'aventure grâce aux contacts noués par Alain Défossé, sapeur-pompier volontaire du centre de secours pendant le festival, pour lequel il assurait la sécurité depuis des années. Les bénéfices de ce calendrier ont été reversés à l'Œuvre des pupilles et à l'association Enfants et Santé, engagée dans la lutte contre le cancer et la leucémie chez l'enfant et l'adolescent.

Au fil du temps

Auray est une jolie petite commune côtière du Morbihan à laquelle ses habitants sont très attachés. Pour l'édition 2013 de leur calendrier, les sapeurs-pompiers ont eu envie de retracer 90 ans de son histoire dans un esprit vintage. La conception a été plus longue que d'habitude : près de 70 heures, sans compter les recherches et les demandes d'autorisation de publication. Grâce à Christian Le Yondre et à son livre sur l'histoire des sapeurs-pompiers d'Auray de 1947 à 1987, l'amicale a pu disposer d'un important fond d'images (cartes postales et photographies d'époque). « On a retrouvé les articles sur les interventions marquantes des sapeurs-pompiers d'Auray, qui ont été scannés, passés en sépia, pour en faire des fonds, explique Olivier Deniaud, président de l'amicale d'Auray. Des visuels "avant / après" ont ainsi été créés, avec des photos anciennes et actuelles des mêmes lieux côte à côte. Les 8 600 calendriers sont tous partis à toute vitesse ! »



DR



En bref

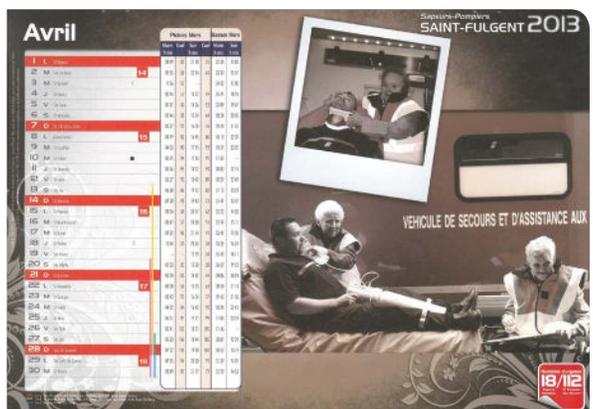
S'inscrire dans l'agenda de son département

En 2012, le calendrier du centre de secours principal d'Abbeville dans la Somme (80) avait choisi d'annoncer, sur sa page de couverture, le Congrès national des sapeurs-pompiers de France qui se déroulait à Amiens cette année-là. Le Vaucluse a repris l'idée et a proposé aux amicales d'insérer dans le calendrier l'affiche du congrès national qui se tient à Avignon du 1^{er} au 4 octobre 2014.

Les anciens reprennent du service

En 2012, Dominique Boudeaud, vice-président de l'amicale de Saint-Fulgent (85), président de la commission Calendriers et responsable du centre de secours, a eu l'idée de faire participer les pensionnaires de la maison de retraite communale au calendrier. « Nous avons déjà fait un calendrier avec des enfants, relate Dominique. Dans la commune, il y a aussi une maison de retraite, qui compte près d'une centaine de résidents. Ils sont souvent très seuls ». L'aventure du calendrier a rompu leur quotidien. Le projet était de les faire poser, en groupe ou en individuel, pour des photos éditées ensuite dans les tons de sépia, donnant un cachet particulier au calendrier. « La directrice a trouvé l'idée formidable et elle a réuni la vingtaine de pensionnaires qui voulaient participer ». Ces derniers sont venus au centre de secours et ont échangé les rôles avec les sapeurs-pompiers le temps d'une journée. Ils ont revêtu les uniformes et ont reproduit des gestes de secours pour le photographe venu immortaliser ces instants.

Après cela, un goûter a été organisé au sein de la caserne, pendant lequel les chansons, les anecdotes et la bonne humeur ont été au rendez-vous.



DR

OPTIMISER LES COÛTS

Faire un calendrier, c'est toute une logistique ! Optimiser la création et la fabrication, c'est aussi avoir un support de la qualité. Démonstration.

Mutualiser la réalisation et trouver des partenaires

Papier, impression, livraison... Faire son calendrier a un coût et les amicales doivent jongler pour obtenir un support de qualité à prix modéré. Pour réduire les coûts, amicales et unions rivalisent d'idées. La première : mutualiser ! Certaines amicales choisissent ainsi d'échanger avec les amicales voisines et quelques unions centralisent la fabrication pour toutes les amicales de leur département. L'autre bonne idée, c'est de trouver un partenaire, comme en Charente-Maritime (17) où le Conseil général a proposé de prendre en charge une partie des coûts. L'insertion d'encarts publicitaires permet aussi d'obtenir quelques subsides. Néanmoins, pour que cette option se déroule sereinement, il faut pouvoir gérer soi-même les relations avec toutes les entreprises intéressées (facturation et récolte des visuels à insérer, que l'on appelle la régie pub). Si l'imprimeur propose un package complet, il faut avoir clairement un droit de regard, c'est-à-dire la possibilité de choisir les entreprises qui seront présentes dans le calendrier et le droit de refuser une annonce qui ne correspond pas à l'éthique et aux valeurs de la communauté. Après, c'est une question d'état d'esprit. L'union départementale du Lot (46) y a recours afin d'associer les forces vives du département : artisans, commerçants, industriels et professions libérales, qui peuvent également être sensibilisés au volontariat par ce biais. Dans ce cas précis, les unions ou les amicales concernées doivent établir une facture avec le n° de Siret. Le commerçant verse une somme à l'union ou à l'amicale pour avoir son encart publicitaire dans le calendrier : il s'agit d'une prestation de service,



elle est donc soumise à la TVA. A contrario, Claude Drouet, président de l'union départementale de l'Yonne (89) préfère ne pas mettre de publicité au sein des calendriers. Il y en a déjà dans la revue de l'Union et il ne souhaite pas solliciter ses partenaires plusieurs fois.

En bref

Fiscalité

Côté donateurs, les sommes allouées aux calendriers n'ouvrent pas droit à la déduction fiscale car les amicales ne sont pas reconnues comme des associations d'intérêt général. D'autre part, fournissez toujours un reçu aux gens et gardez-en un double afin de pouvoir justifier des sommes perçues.

Les recours en cas de litiges

Pour éviter les litiges, la vigilance est de mise avec les régies publicitaires qui utilisent parfois des méthodes agressives pouvant desservir l'image des sapeurs-pompiers. En cas de conflit avec les imprimeurs, il existe des recours. Il faut pour cela avoir établi un contrat.

Là encore, une poignée de main ou un accord téléphonique ne suffisent pas. Faites-y ajouter systématiquement une clause qui prévoit les manquements, telles les livraisons incomplètes ou inexistantes !

Choisir son imprimeur

Après la conception, l'impression : faire imprimer ses calendriers nécessite de faire appel à un prestataire qu'il ne faut pas choisir au hasard. Comme pour Mathieu Gabilan, référent calendrier au sein de l'Union départementale de la Charente et président de l'amicale de Montbron : « Pour la recherche de prestataires, je sollicite en priorité le vivier local et je fais des demandes de devis. En avril, j'organise une réunion avec les présidents d'amicales du groupement (19 sur les 27 du département). On regarde toutes les offres et on vote pour choisir un imprimeur. En fait, on travaille depuis huit ans avec NPC Imprimerie près de Limoges, mais on le challenge tous les ans. Notre groupement édite 46 000 calendriers. L'amicale de Montbron en édite 3 200. Seule, elle devrait déboursier par calendrier quasiment le double de ce que propose le groupement. Récente possibilité offerte par notre imprimeur : chaque amicale peut personnaliser sa mise en page intérieure. Un bon imprimeur doit être irréprochable sur le grammage du papier, et sur la qualité des photos pour un beau rendu final. Il doit aussi être réactif et livrer à l'heure ! »



Imprimerie BLG / Toul

En bref

BAT

Le bon à tirer (BAT) est la dernière étape avant l'impression. C'est le moment de vérifier la qualité des photos, les éventuels décalages, la mention des crédits photo et de demander des modifications si cela est nécessaire. Lorsque tout est conforme, le client signe et appose la mention BAT. Ce document imprimé devient alors contractuel. Il indique, d'une part, l'approbation du client et engage, d'autre part, l'imprimeur à obtenir le résultat attendu.

Pense-bête calendriers

- 1 Le calendrier, c'est le meilleur moyen pour l'amicale de remplir sa vocation sociale !
- 2 L'élaboration du calendrier est aussi le moment de mobiliser les collègues sur l'importance de la tournée.
- 3 Images : vérifiez leur qualité, mais aussi les droits correspondants à chacune d'entre-elles (autorisations de publication de toutes les personnes représentées et des propriétaires des monuments...)
- 4 Adressez-vous toujours au Sdis pour faire valider les photos opérationnelles : scènes d'interventions ou de manœuvres dans les casernes.
- 5 Pour les photos de mineurs, pensez à demander les autorisations des deux parents !
- 6 Restez décents sur vos photos de calendrier : votre image engage celle des sapeurs-pompiers de France !
- 7 Demandez des devis à plusieurs imprimeurs pour obtenir la meilleure offre, même si vous travaillez avec le même depuis longtemps !
- 8 Lorsque vous présentez les calendriers, bannissez le discours trop « marketing » ! Les sapeurs-pompiers ne sont pas des VRP !
- 9 Pendant la tournée, présentez-vous toujours en uniforme et muni de votre carte fédérale.
- 10 La présentation des calendriers, c'est aussi une belle occasion de réexpliquer vos missions et d'entretenir un lien de proximité avec la population.

AMICALE, UNION, FÉDÉRATION

Adhérer, c'est :

- ☑ Faire vivre la communauté sapeur-pompier
- ☑ Faire entendre votre voix
- ☑ Intégrer le réseau social et solidaire fédéral
- ☑ Bénéficier du complément de protection sociale en et hors service
- ☑ Bénéficier d'une assistance juridique
- ☑ Participer aux compétitions sportives et être assuré en cas d'accident
- ☑ Partager et échanger
- ☑ Maintenir les liens entre générations
- ☑ Accéder aux nombreux avantages réservés aux adhérents



Retrouvez la liste complète des offres sur www.pompiers.fr



Laurent Lacombe



P. Forget / SagaPhoto



Jean-Luc Barrier



P. Forget / SagaPhoto



SGF

COMMENT EST UTILISÉE VOTRE COTISATION FÉDÉRALE ?



Montant de 10,90 €, soit la cotisation d'un membre actif pour l'année 2014.